

CHAPITRE 1

CONCEPTS DE BASE

1.1 LA PROBLÉMATIQUE DU PHONÈME /R/

L'un des changements linguistiques les plus importants vécus au Québec depuis plusieurs années est sans aucun doute celui qui a trait au phonème /R/ de Montréal.

Ce phonème, qui comporte plus d'une douzaine de variantes aussi différentes sur le plan articulatoire qu'acoustique, nous permet d'établir pour chacune d'entre elles des relations étroites avec divers groupes socio-économiques ou socio-culturels de la communauté montréalaise.

Notons toutefois que ce n'est que depuis le début des années cinquante qu'un changement de norme s'est opéré dans la région métropolitaine. En effet, avant cette période, la variante « roulée » dans la partie antérieure de la bouche a toujours été considérée comme l'un des principaux traits caractéristiques du parler montréalais. Les membres du clergé, alors fortement représentés dans le milieu de l'enseignement, ont contribué à faire de cette variante une forme fréquemment utilisée et détenant un prestige évident dans les classes les plus scolarisées de la société montréalaise. Il s'en est suivi que l'ensemble des locuteurs montréalais s'est conformé à cette règle d'emploi, étant donné le pouvoir et l'influence détenus par ses principaux utilisateurs.

Par la suite, les nombreuses migrations québécoises ou autres vers Montréal ont tôt fait de détrôner la variante à battements antérieurs, la remplaçant par un /R/ postérieur « grasseyé », qui devint l'un des variphones propres aux jeunes locuteurs issus des années cinquante et soixante. Parallèlement à ce processus migratoire, une

autre variante postérieure, constrictive et vélaire, fortement apparentée au /R/ entendu dans certaines régions de France, voyait son emploi fortement répandu dans certaines classes sociales de la région montréalaise.

Parmi les autres variantes ayant fait l'objet de notre étude, mentionnons le /R/ rétroflexe anglais et le /R/ diphtongué en finale de mot, lesquels s'entendent également dans certains groupements spécifiques de locuteurs.

Finalement, la chute complète du /R/ semble caractériser une plus grande diversité de sujets et il convient de se demander s'il ne s'agit pas là d'un quelconque phénomène de variation inconsciente.

Du point de vue du contexte linguistique entourant la production du /R/ montréalais, nous avons noté que les locuteurs ne favorisant pas exclusivement l'emploi d'une variante auront tendance à opter pour un /R/ dont le mode et le lieu d'articulation seront fonction du phonème qui précède.

De plus, le type d'accent portant sur la syllabe contenant la variante ou la nature des frontières l'encadrant semblent associables à la production de cette variable. Notons enfin que même la nature du mot contenant le variphone semble liée au type de /R/ prononcé.

Il nous apparaît donc évident que la production de ce phonème et, par là, de ses réalisations diverses, soit tributaire de facteurs linguistiques et extra-linguistiques spécifiques. Ceux-ci accorderont donc à la production du /R/ un caractère prévisible et systémique, minimisant alors l'aspect aléatoire et arbitraire caractérisant parfois ce type de variabilité.

C'est ce que nous nous emploierons à démontrer dans les chapitres qui suivent, en appuyant nos conclusions sur des méthodes de quantification rigoureuses et en faisant appel à plusieurs notions fondamentales de la sociolinguistique moderne. Nous résumerons du reste ces notions dans la section qui suit.

1.2 LA SOCIOLINGUISTIQUE

Les linguistes s'entendent généralement pour définir la sociolinguistique comme étant le domaine de la linguistique qui établit le corrélat existant entre les faits sociaux et les faits de langue. Cela signifie donc qu'elle s'efforcera de déterminer quel type de locuteur parle, quelle variété de langue il utilise, à quel moment, à propos de quoi et en présence de quels interlocuteurs. Elle devra également

décèler les lois sociales régissant le comportement linguistique des individus à l'intérieur des différents groupes formés par ceux-ci. La sociolinguistique ne doit pas être vue comme une simple branche de la linguistique ou même une discipline interdisciplinaire. Elle serait plutôt, selon un nombre grandissant de chercheurs, une façon de remettre la linguistique sur ses pieds, une dé-construction et une re-construction de la linguistique.

Pour bien comprendre la justification sous-tendant un tel projet, il faut retourner à la conception qu'entretenait Ferdinand de Saussure au sujet de la langue. C'était, disait-il, une institution sociale, un produit des forces sociales qui faisait corps avec la vie des masses, sa nature sociale en étant alors un de ses caractères internes. Pourtant, Saussure prétendait également que la langue était un « trésor commun » déposé dans chaque cerveau individuel. La parole était alors ce qui constituait les différences individuelles entre locuteurs, laquelle n'était étudiable que par une enquête sociologique faite sur le terrain, donc au cœur de la communauté. Pendant ce temps, la langue, fait social, s'étudiait dans un bureau, à l'aide d'un « locuteur-auditeur idéal, appartenant à une communauté linguistique complètement homogène »¹. Cette source d'enquête linguistique, constituée d'un informateur unique, apparaissait nettement insuffisante à un sociolinguiste tel William Labov, eu égard à l'assertion de Saussure suivant laquelle la langue n'était complète que « dans la masse ». Du reste, avant l'avènement des premières études de sociolinguistique, le linguiste a souvent ignoré le phénomène de la variation stylistique, considérant celle-ci comme difficile à mesurer, à quantifier, à analyser. Le rôle de l'analyse linguistique était alors limité à l'abstraction des unités invariantes du langage, lesquelles pouvaient être prévisibles par le biais d'une règle. Dans un tel contexte, la variation était presque perçue comme une faute de raisonnement. C'est alors que la sociolinguistique est intervenue pour « récupérer » la variation, la légitimer, métamorphosant du même coup la linguistique asociale pour en faire une science plus descriptive que prescriptive.

1.3 LA NORME

La polysémie du mot « norme » a probablement joué un rôle de premier plan dans la problématique variationniste. Si l'on part du principe que dans toute considération humaine, il existe deux concepts fondamentaux, soient l'observation, laquelle se veut exempte de toute

1. Chomsky, *Aspects of the theory of Syntax*.

subjectivité et l'élaboration d'un système de valeurs, davantage inspiré par la présence d'un législateur, il devient alors aisé d'entrevoir la double réalité véhiculée par la notion de norme.

La première fait donc appel à un usage linguistique commun et fréquent, aux tendances que manifesteront un groupe de locuteurs précis. Ces habitudes articulatoires définiront la langue en tant qu'institution sociale.

La seconde réalité fait plutôt référence à un ensemble de prescriptions, de lois définissant pour une langue précise un idéal esthétique, socio-culturel et voire même moral².

Cette approche trouve en grande partie son origine dans ce que l'on appelait en France, au XVII^e siècle, le Bon Usage. Ce mouvement, prôné par le grammairien français Vaugelas, avait pour but d'identifier l'usage prescrit au peuple à celui employé par le roi et son entourage immédiat, savants, artistes et écrivains fréquentant la cour. Les provincialismes et formes argotiques étaient donc exclus de cette norme et seules les formes compatibles avec le langage restrictif de cette élite étaient retenues.

Avec le temps, la norme a connu différents énonciateurs. Du « roi » qu'il était au XVII^e siècle, l'énonciateur principal est devenu « Dieu » au XVIII^e siècle, puis la nature, la raison³.

Aujourd'hui, l'on parlera de la norme prescriptive comme étant une forme linguistique plus « belle », plus « logique », mieux « structurée », « exprimant plus clairement le contenu du message » que les formes relevant d'une norme dite d'usage, objective dans la stratification stylistique et sociale.

La communauté linguistique

C'est dans cette optique que nous définirons ce que l'on appelle la communauté linguistique. Celle-ci est formée d'un ensemble de groupes de locuteurs, partageant la même aire géographique et s'adonnant au même processus de création d'un ensemble de normes objectives. Celles-ci sont toutes dominées par une norme prescriptive, laquelle ne peut toutefois rassembler et unifier tous les membres de la communauté, certains groupes ne parvenant pas à l'employer correc-

3. Certains auteurs ont en effet tendance à associer la production de formes populaires à un laisser-aller, à un certain « avilissement des mœurs ».
4. Les philosophes décrivaient alors la norme comme étant une « loi naturelle », fondée par la raison.

tement⁴ et d'autres ayant tendance à valoriser leur propre norme d'usage⁵. C'est alors qu'entre en jeu le phénomène de la variation sociolinguistique.

1.4 LA VARIATION SOCIOLINGUISTIQUE

Il est tout à fait normal qu'une langue puisse dire la même chose de plusieurs façons différentes. Au niveau phonétique, le même mot peut se prononcer de diverses manières (ex. « neige » : [ne : ¥] [na¹¥]), au niveau lexical, plusieurs notions possèdent le même référent (ex. « maison », « demeure », « habitation ») et au niveau syntaxique, plusieurs formulations sont équivalentes (ex. « le sujet parlant », (« le sujet qui parle »).

L'étude empirique des faits de langue prouve donc que la structure linguistique ne possède pas que des unités fonctionnelles invariantes. Elle est également caractérisée par une structure variable, laquelle relie les éléments fonctionnels de la langue. La variation est donc le phénomène suivant lequel une langue connaît certaines modifications structurales selon qu'elle appartient à une époque, un lieu, un groupe ou une situation sociale quelconque.

Elle sera donc de cinq ordres :

1) *diachronique* : c'est-à-dire relevant de l'évolution des faits de langue, lesquels font partie d'un système en pleine modification linguistico-historique. L'étude diachronique sera alors l'explication historique de la variable étudiée, bien que la connaissance des stades antérieurs ne permette pas nécessairement de comprendre la sous-jacence des formes actuelles. Le problème réside surtout dans le fait que le linguiste n'a pas la connaissance du système grammatical des époques antérieures, ni l'intuition adaptable aux formes linguistiques qui s'y rattachent.

Il demeure toutefois évident que si l'étude de l'évolution d'une langue (ou changement linguistique) devrait idéalement passer par la méthode diachronique, cette dernière demeure dispendieuse, autant en temps qu'en ressources humaines. Par ailleurs, les moyens mis à la disposition des chercheurs il y a une vingtaine d'années ont considérablement évolué de telle sorte qu'il est presque impossible de confronter deux résultats d'enquêtes faites à des périodes différentes sans modifier considérablement la nature des données. C'est la raison

4. C'est le cas de la petite bourgeoisie. Nous y reviendrons ultérieurement.

pour laquelle les sociolinguistiques optent davantage pour l'étude en « temps apparent », laquelle s'inspire du principe voulant que la variation observée chez un groupe donné et à une époque précise ne soit rien d'autre que le reflet des changements linguistiques vécus au fil des années et des époques passées. Nous y reviendrons ultérieurement.

2) *géographique* : c'est-à-dire eu égard aux dialectes régionaux d'une langue et aux frontières (ou isoglosses) qui les délimitent. Nous entendons alors par dialecte tout système de signes et de règles qui, possédant la même origine que la langue commune permet avec les locuteurs de celle-ci une intelligibilité mutuelle. Cette intercompréhension ne se traduira dans certains cas que par un même sentiment d'appartenance linguistique. De façon générale, l'on peut dire que la diminution de la fréquence et de l'intimité des contacts entre deux groupes de locuteurs créera cette distinction linguistique. Cette diminution sera causée par la présence de frontières de dialectes, lesquelles se manifesteront par des barrières géographiques, telles rivières et montagnes, par une distance géographique ou par une barrière linguistique telle la présence d'un pays de langue étrangère.

Ordinairement, si l'on excepte l'existence de ces obstacles, l'innovation linguistique se répand d'abord dans les régions les plus rapprochées. Encore faut-il spécifier qu'en ce qui a trait aux différences manifestes notées entre parler urbain et parler rural, il demeure évident que la domination économique et culturelle de la ville sur la campagne aura pour conséquence de créer un réseau de propagation linguistique de ville à ville d'abord, et de ville à campagne ensuite, d'où une situation particulière où il nous faudrait parler davantage de proximité sociale que géographique. Du reste, il n'est pas rare qu'une variété géographique soit davantage perçue comme étant de nature sociale dans la mesure où le groupe qui l'emploie régulièrement soit socio-culturellement et socio-économiquement stratifié par rapport à son entourage (ex. : l'américain des Noirs des États-Unis).

3) *sociologique* : c'est-à-dire en regard des divers groupes ou strates socio-économiques et socio-culturelles d'une société et des antagonismes qui peuvent en résulter. Les groupes sociaux dont nous traitons ici sont formés de divers paramètres, allant du sexe et de l'âge au degré de scolarité et au type d'emploi caractérisant le locuteur, sans oublier le niveau socio-économique du quartier ou de la région habitée ainsi que l'origine des parents. C'est à partir de l'agencement de certains de ces facteurs que nous obtiendrons ce que l'on appelle les classes sociales, auxquelles correspondent à leur tour les sociolectes, systèmes de signes et de règles propres à un groupe. Tout comme nous

l'avions noté pour la variation de type géographique, l'on peut dire que la présence de barrières et de distance joue un rôle de premier ordre dans le degré de distinction linguistique que l'on peut retrouver entre les différents sociolectes. Nous parlerons alors de barrières et de distance sociales, telles le sexe et l'âge, etc. Les classes sociales qui résulteront de ces regroupements seront agencées hiérarchiquement (ou stratifiées), en partant de la haute et moyenne bourgeoisies, et en se rendant à la classe ouvrière et au sous-prolétariat, tout en passant par la petite bourgeoisie. Il en sera de même pour les formes linguistiques correspondantes, auxquelles seront habituellement rattachés le même prestige et le même mépris dans la société que ceux caractérisant leurs utilisateurs.

4) *psychologique* : c'est-à-dire relevant du degré d'attention qu'un locuteur accordera à son propre discours, en fonction de différents facteurs tels la situation dans laquelle se déroule la conversation, le degré d'intimité liant les interlocuteurs, etc. C'est également ce que l'on pourrait appeler la dimension stylistique de la variation. Ce degré d'attention relève de forces sociales exercées sur les formes linguistiques. Ces contraintes se manifestent de deux façons :

- 1) pressions d'en dessous : le locuteur les ressent inconsciemment et elles ont pour objet la totalité du discours ;
- 2) pressions d'en dessus : le locuteur en est conscient et elles se présentent sous la forme de règles prescriptives, lui dictant ce pour quoi il doit opter et ce qu'il doit rejeter à l'intérieur du répertoire linguistique. C'est d'abord et avant tout un processus correctif.

Ces pressions seront à l'origine de ce que l'on appelle les niveaux de langue ou, de façon plus neutre, les registres. Ceux-ci diffèrent selon le degré de formalité caractérisant une situation linguistique mais sont également tributaires du niveau socio-économique et socio-culturel du locuteur.

De façon générale, l'on peut dire que dans la plupart des situations linguistiques, l'on retrouve un niveau soutenu, s'apparentant syntaxiquement à la forme écrite d'une langue et phonétiquement caractérisé par une prononciation relativement claire de la plupart des sons. Un vocabulaire recherché accompagne souvent ce registre. Puis vient le niveau familier ou correct, exempt de toute formulation recherchée et s'apparentant davantage à une conversation intime mais dont le contenu linguistique est assez conforme aux règles fondamentales d'une grammaire standard. Finalement, on retrouve le niveau populaire, structure généralement caractérisée par une quantité appréciable de réductions de surface et par un vocabulaire et une

syntaxe se rattachant manifestement à une forme parlée plus spontanée, libre de toute contrainte prescriptive.

De façon générale, la haute et la moyenne bourgeoisies emploieront avec beaucoup plus de facilité que quiconque un registre soutenu, étant donné leur plus grande affinité avec les formes écrites et relevées de la langue. Toutefois, rien n'empêche ces locuteurs d'opter pour un registre plus familier, selon une situation précise.

La classe ouvrière, elle, utilisera généralement un niveau plus populaire, étant donné une absence de contacts suivis avec les formes écrites et normatives de la langue.

En ce qui a trait à la petite bourgeoisie, la situation est plus complexe, vu l'insécurité linguistique qui la caractérise. Elle tentera donc d'adopter les marques de prestige de la classe supérieure, non sans difficultés et parfois avec un certain insuccès. On parlera alors d'hypercorrection.

5) *idiosyncrasique* : c'est-à-dire qu'aucune distribution sociale n'apparaît régulière. Des membres d'une même famille, par exemple, peuvent posséder certaines habitudes linguistiques divergeantes, de façon totalement imprévisible et à l'insu des locuteurs impliqués. Une analyse linguistique contextuelle devrait dès lors nous permettre de rendre compte de ces tendances apparemment sans motivation sociale et d'en dégager une systématisation d'une toute autre nature.

La section qui suit traitera brièvement de la situation sociale et linguistique caractérisant en 1971 la ville de Montréal, emplacement de choix pour la mise en application des notions et théories sociolinguistiques mentionnées ci-haut.

1.5 LA SITUATION LINGUISTIQUE ET SOCIALE DE MONTRÉAL EN 1971

La ville de Montréal se différencie des autres villes du Québec par sa situation linguistique et sociale.

Alors que la population québécoise de l'extérieur de Montréal est très homogène (90 % des habitants sont nés au Québec et sont francophones de langue et de culture), la région montréalaise nous présente une situation tout à fait particulière : on y retrouve 88,5 % des Québécois n'ayant pour langue maternelle ni le français ni l'anglais, 85,3 % de ceux qui ne connaissent ni le français ni l'anglais, 80 % de ceux qui ne savent que l'anglais, 75,4 % de ceux dont l'anglais constitue

la langue maternelle, 61,9 % des bilingues de tout le Québec, et à peine 37,4 % des locuteurs dont la langue maternelle est le français (Arès, 1975).

Du point de vue des groupes ethniques montréalais et de leur connaissance des langues officielles en 1971, le tableau 1 nous illustre très bien la situation. Tel que noté par Arès, à l'exception des groupes français et italien, les groupes représentés affichent tous des effectifs nettement plus grands dans la catégorie « anglais seulement » ou « bilingues » que dans la catégorie « français seulement ».

TABLEAU 1
Connaissance des langues officielles
chez les groupes ethniques de Montréal en 1971
(tiré de Arès, 1975, p. 116)

Groupe ethnique	Anglais seulement	Français seulement	Bilingues
Français	18 715	1 077 350	666 465
Britannique	278 195	18 680	141 425
Italien	23 525	36 230	70 965
Juif	59 535	3 570	49 795
Allemand	20 845	3 590	13 440
Néerlandais	5 300	380	3 280
Polonais	10 180	1 360	8 120
Scandinave	4 025	240	1 995
Ukrainien	9 115	685	7 670
Asiatique	16 840	3 135	12 645
Autres	61 930	17 705	41 555
TOTAL	508 215	1 163 530	1 017 360

De plus, le groupe d'origine française, comptant pour 64,3 % de la population de la région de Montréal, fournit 65,3 % des locuteurs bilingues, alors que le groupe britannique n'en procure que 13,3 % même s'il représente en fait 16 % de l'ensemble des locuteurs montréalais. Arès (1975, p. 131) conclut d'ailleurs à la suite de ces résultats :

.../ en dépit du fait que le groupe britannique est dans cette région quatre fois moins nombreux que le groupe français, il attire à sa langue et assimile presque trois fois plus de néo-québécois que le groupe français. Les circonstances y sont tellement favorables à l'anglais et défavorables au français que tous ces groupes ethniques, sauf le groupe italien, ont déclaré, lors du recensement de 1971, que la majorité de leurs membres ne se donnaient même pas la peine d'apprendre le français et ne savaient que l'anglais.

Cette division entre langue française et langue anglaise ne constitue pas qu'un phénomène linguistique secondaire à Montréal. Elle a également des répercussions importantes dans la démarcation de l'aire sociale de cette région.

Les facteurs ethniques et socio-économiques se confondent fréquemment lorsque l'on détermine les aires sociales. On retrouve ainsi dans un même bassin une majorité francophone défavorisée et une minorité anglophone privilégiée, doublées d'une opposition culturelle français/anglais.

Boulet (1980) note une différence importante pour la dichotomie « choix de langue » et « revenu de travail » par une étude basée sur les statistiques des recensements de 1961, 1971 et 1977. Mentionnons, par exemple, le cas des travailleurs dont les qualifications sont semblables et qui sont rémunérés à des taux différents selon qu'ils appartiennent à tel ou tel groupe ethnique, ou des travailleurs à qualifications différentes qui sont rémunérés à des taux semblables selon qu'ils appartiennent à un groupe ethnique ou à un autre.

Cette situation propre à la région montréalaise se doit d'être connue avant que ne soit entreprise toute étude sociale ou sociolinguistique du français de Montréal. En fait, tel que mentionné par Colpron (1971), il est possible que :

.../ le statut de prestige accordé à la langue anglaise à Montréal, doublé d'un avantage économique apportera des répercussions sur l'utilisation et la qualité de la langue française.

Il existerait donc une relation directe entre le choix de la langue, la qualité de la langue et le statut socio-économique du locuteur. Nous croyons cependant que le choix de la langue est plus facilement quantifiable que la qualité, laquelle nous force à juger arbitrairement de la valeur des différentes formes.

Par ailleurs, il nous semblerait hasardeux de décrire socialement une région du Québec des années soixante sans s'attarder quelques instants sur la situation religieuse qui y régnait (Arès, 1975).

Mentionnons simplement qu'en ce qui a trait à Montréal, si l'on fait abstraction du catholicisme, toutes les autres religions du Québec comptent le plus grand nombre de leurs adeptes dans cette région.

Ajoutons toutefois qu'entre 1961 et 1971, le groupe des « sans religion » est celui qui a connu le gain le plus important, passant de 0,2 % à 2,2 %, soit une augmentation de près de 1000 %. De plus, notons que la ville de Montréal était moins catholique en 1971 qu'elle ne l'était en 1961 (79,9 % d'une part et 81,6 % d'autre part). Ces faits sont importants pour notre étude et il est permis de croire qu'ils ne sont pas tout à fait étrangers au changement linguistique, ce que nous analyserons dans les prochaines sections de ce travail.